

Meilleur journal de l'année

Prix RACHEL GUÉRETTE

Association de la presse francophone

50¢

Edmonton, le vendredi 29 juin 1990
Vol. 24 n° 26- 12 pages

33 élèves pour des classes françaises...

à lire en page 2

Subventions fédérales pour améliorer la sécurité...

à lire en page 6

Le Comité de protection du revenu...

à lire en page 9

• Provincial

La «Fête Franco-Albertaine»: fin de semaine familiale en français

par MARTYNE COUTURE

Toutes les familles sont invitées à venir passer la fin de semaine du 3 au 6 août prochain au parc provincial du lac Miquelon afin de participer à un camping familial organisé par la FPFA, l'ACFA et FJA.

Cette première «Fête Franco-Albertaine» remplacera le traditionnel camping familial organisé dans les années passées par FJA. Plusieurs activités sont prévues: kayak, bateau à voile, planche à voile, volley-ball, fer à cheval, chasse au trésor et bien d'autres. De plus, des ateliers d'artisanat et de peinture seront offerts.

«Il y aura quelque chose pour tous les âges et tous les goûts (...) ce sera pour nous l'occasion de créer des liens avec tous les francophones de la province», affirme la présidente honoraire de la première Fête Franco-Albertaine, madame Louise Amyotte.

Un spectacle d'amateurs sera présenté le samedi soir où l'on attend la participation de Crystal Plamondon, Eddy Cormier et d'autres talents franco-albertains.

C'est à travers des activités variées et libres que le comité organisateur espère rejoindre le plus de familles possible. Le thème de cette fête familiale, où l'on attend plus de 200 personnes, sera «l'environnement» alors qu'on tentera de conscientiser les participants à l'importance d'un environnement sain. De la littérature à propos du site et des guides d'interprétation seront distribués gratuitement aux participants.

Les organisateurs visent à faire de cette fête un événement annuel, comme la Fête Fransaskoise. Cette année est le dixième anniversaire de cette fête en Saskatchewan; l'an dernier, plus de 1 200 personnes y avaient participé.

Pour Yves Caron, l'un des organisateurs, le fait que la fête Franco-Albertaine se déroule en même temps que la fête du Patrimoine ne gâchera en rien la fin de semaine: «...Il n'y a pas d'autres activités francophones de ce genre-là qui vont se dérouler pendant les journées du patrimoine en Alberta», affirme-t-il.

Et ce qui fait le caractère spécial de cette fête; des activités pour tous les goûts, tous les âges, et dont le déroulement ne se fera qu'en français... preuve qu'il est toujours possible de s'amuser et de se divertir en français en Alberta.

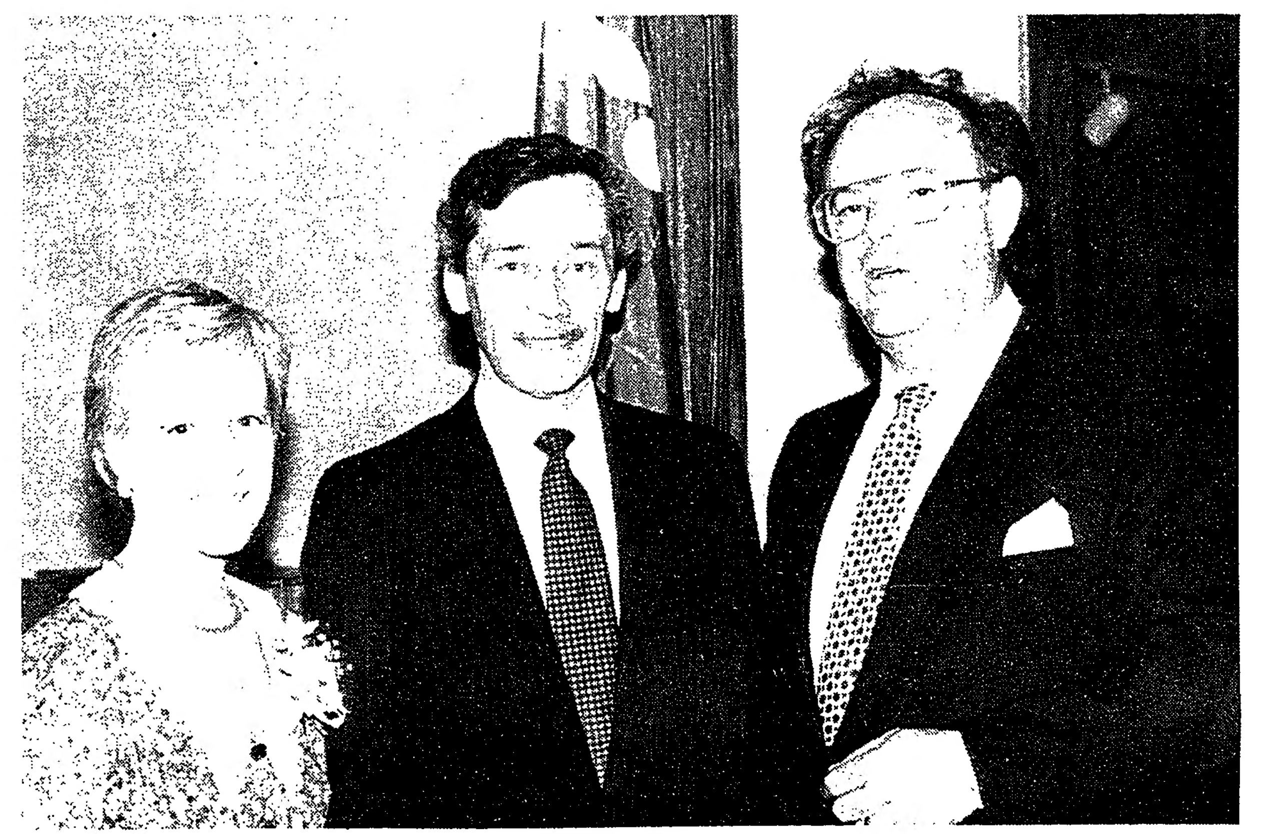
C'est donc une invitation à tous, familles, couples, adolescents à venir participer à cette fête du 3 au 6 août prochain. Et si c'était impossible pour vous de venir y passer tout le weekend, vous pouvez toujours n'y aller qu'une journée.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter madame Louise Amyotte, au 465-3855.

L'ACFA est extrêmement déçue... *à lire en page 3*

SOMMAIRE

Le Bureau du Québec recevait...



M. Gérard Vézina et son épouse en compagnie de M. Paul Lorieau, de la célèbre famille de chanteurs et connu surtout comme interprète officiel des hymnes nationaux aux parties de hockey des Oilers d'Edmonton.

(Photo Pierre Brault)

À l'occasion de la Fête de la Saint-Jean, le Bureau du Québec à Edmonton recevait dans la Capitale albertaine, le 21 juin dernier. M. Gérard Vézina, le représentant en chef du Bureau du Québec et son épouse étaient les hôtes de cette réception au Centre Club.

Ils ont accueilli plus de deux cents personnalités de la politique, de la finance, des affaires et les représentants des divers organismes francophones de l'Alberta.

La province de l'Alberta était représentée par le Vice-premier ministre Jim Horsman et le ministre Ken Kowalski.

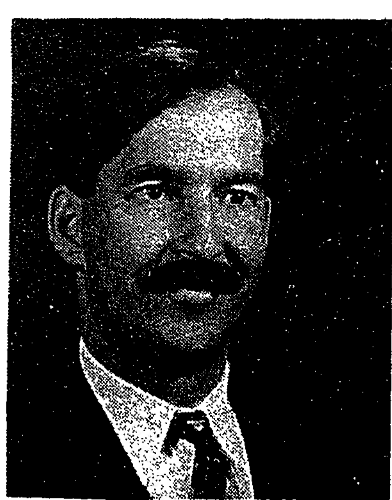
Un pas encourageant vers le centre *à lire en page 3*

• Vancouver

Nouveau projet de société: développement des communautés et création d'alliances

par FRANÇOIS LIMOGE (collaboration spéciale)

A.P.F. - L'autonomie des communautés francophones hors Québec et la création d'alliances sont les deux grands axes autour desquels tournera le nouveau projet de société que la Fédération des francophones se donnera en juin 1991.



Yvon Fontaine

Les quelques délégués réunis à Vancouver dans le cadre de la 15e assemblée générale annuelle de la Fédération des franco-

(suite en page 2)

Au national...

• Ottawa

Les francophones hors Québec perdent des plumes

A.P.F. - Avec la consécration de l'échec de l'entente du lac Meech le 23 juin, les gains constitutionnels des francophones hors Québec se sont envolés en fumée.

Le 9 juin dernier au terme de la conférence constitutionnelle de la dernière chance visant à dénouer l'impasse du lac Meech, les onze premiers ministres signaient un communiqué final dans lequel il était prévu que les questions intéressant les minorités linguistiques d'expression française et anglaise seraient inscrites à l'ordre du jour des prochaines conférences constitutionnelles suivant la ratification par toutes les provinces de l'entente du lac Meech.

En outre, les premiers ministres reconnaissaient que les communautés francophone et anglophone au Nouveau-Brunswick avaient un statut et des droits et privilèges égaux. Cette reconnaissance devait aboutir à une consécration constitutionnelle par l'enchâssement dans la Constitution d'une loi provinciale, la Loi 88, reconnaissant l'égalité des deux communautés linguistiques officielles au Nouveau-Brunswick.

Ces gains inscrits dans la résolution d'accompagnement qui devait être adoptée par les législatures provinciales sitôt l'entente du lac Meech ratifiée par toutes les provinces font maintenant partie de l'Histoire. Toutefois comme l'autorise la Constitution de 1982, le Nouveau-Brunswick peut toujours entreprendre une démarche bilatérale avec Ottawa pour enchâsser quand même la Loi 88, puisqu'il s'agit d'une question qui ne relève que d'une seule province et qui nécessite seulement l'approbation du gouvernement fédéral.

Dans une déclaration à la nation télédiffusée en direct à quelques heures des célébrations de la Saint-Jean-Baptiste, le premier ministre du Québec Robert Bourassa a déclaré que le gouvernement du Québec n'accepterait plus de retourner à la table des négociations constitutionnelles. Pas question non plus de négocier à onze à l'avenir. Désormais, Québec négociera à deux avec le gouvernement canadien.

«Comment voulez-vous que j'accepte de retourner à la table constitutionnelle, alors que j'ai refusé de le faire en 1986 avant le début des négociations sur l'accord du lac Meech? Comment pourrais-je y retourner maintenant que les accords ont été rejetés, après avoir été ratifiés?»

Le Parti libéral prendra le temps de rédiger un nouveau programme politique et consultera ses militants avant d'annoncer ses nouvelles orientations politiques. M. Bourassa a clairement indiqué que dans toutes les décisions et dans celles à venir, «c'est l'intérêt supérieur du Québec qui sera le facteur déterminant» et que ces décisions tiendront compte de la dimension économique du Québec. Outre la dimension économique, M. Bourassa a ajouté que les décisions que le Québec prendra à l'avenir devront également tenir compte de ses communautés culturelles, de sa communauté anglophone, «de même que l'aide que nous pouvons apporter aux communautés francophones à l'extérieur du Québec».


Brian Mulroney


Robert Bourassa

De son côté le premier ministre canadien Brian Mulroney s'est dit «profondément déçu» de l'échec de l'entente du lac Meech. Au cours d'une allocution télévisée à la grandeur du pays qui a précédé de quelques heures celle de M. Bourassa, M. Mulroney a déclaré que l'Accord du lac Meech était devenu un prétexte utilisé par beaucoup de Canadiens pour exprimer leur mécontentement à l'égard des mesures économiques impopulaires prises par le gouvernement canadien. Il a aussi pointé du doigt le premier ministre Clyde Wells de Terre-Neuve pour ne pas avoir honoré l'engagement de son prédécesseur. Même s'il est déçu du résultat, M. Mulroney a ajouté qu'il préférait avoir échoué en essayant de faire avancer la cause de l'unité canadienne, que de n'avoir pas pris de risque.

M. Mulroney a finalement annoncé la fin des négociations constitutionnelles, le temps «de concilier nos différends, de panser nos plaies et de tendre la main à nos concitoyens».

Le président de la Fédération des francophones hors Québec trouve évidemment «extrêmement malheureux» l'échec de l'entente du lac Meech. «Ça nous empêche de faire des gains dans le domaine constitutionnel» a déclaré M. Guy Matte. Il croit que l'échec de Meech va bloquer «pour une très longue période de temps» tout développement constitutionnel au pays. Ceci dit, il estime que «ce n'est pas la fin du monde» et que les francophones hors Québec peuvent toujours se rabattre sur la Constitution actuelle et sur la Charte canadienne des droits et libertés pour faire avancer leurs droits. Quant à l'enchâssement de la Loi 88 du Nouveau-Brunswick dans la Constitution, la FFPQ s'attend à ce que M. McKenna tienne parole, et entreprenne des démarches en ce sens avec le gouvernement fédéral avant la fin de son premier mandat.

M. Matte était enfin très heureux d'entendre le premier ministre du Québec dire que les décisions portant sur l'avenir du Québec tiendraient compte de l'aide aux communautés francophones de l'extérieur du Québec. Peu importe le chemin que tracera M. Bourassa aux Québécois, on sait maintenant que les francophones hors Québec ne seront pas complètement oubliés par «le berceau de la francophonie».

Projet...

(suite de la page 1)

phones hors Québec ont pris connaissance des premiers travaux du comité chargé de rédiger un nouveau projet de société.

Selon le président de ce comité, Me Yvon Fontaine de Moncton, le développement communautaire visant à une autonomie maximum est primordial. «Notre survie ne doit plus dépendre des conjonctures politiques qui menacent à tout bout de champ de nous reléguer au dernier plan. Institutionnellement, économiquement, culturellement, nous devons le plus possible avoir en main notre avenir». Le nouveau concept de développement des communautés devra permettre de dépasser le bilinguisme institutionnel, cette dernière politique étant jugée «inconciliable avec le Québec». Néanmoins, l'avocat reconnaissait que ce développement communautaire devrait s'adapter aux régions. «Il est certain qu'il aura un niveau différent en Colombie-Britannique et au Nouveau-Brunswick».

Pour arriver à cette autonomie, le comité recommande la création d'alliances. «Elles peuvent prendre la forme de partenariats économiques avec le Québec. On peut aussi parler d'alliances avec les autochtones, certaines communautés multiculturelles ou encore des regroupements d'anglophones bilingues afin de faire progresser certains dossiers que l'on partage avec ces groupes».

Pour élaborer son rapport final, le comité fera appel à des chercheurs dans certains domaine, en ce qui concerne par exemple le pouvoir local des francophones ou la place des francophones dans la coopération internationale. Il devrait également rencontrer plusieurs experts et enfin, il tiendra une série de consultations dans plusieurs villes du Canada afin d'écouter les associations membres de la FFHQ sur leurs visions de la francophonie canadienne à l'approche de l'an 2000.

• Ottawa

À Terre-Neuve: 33 élèves pour des classes françaises

A.P.F. - Après trois années d'efforts et de travail, les parents de Saint-Jean Terre-Neuve ont finalement obtenu du gouvernement l'ouverture de classes françaises dès le mois de septembre 1990.

Le ministre de l'éducation de Terre-Neuve a annoncé le 13 juin devant l'Assemblée législative que les 33 élèves francophones de la maternelle à la sixième année recensés par la commission scolaire catholique de Saint-Jean constituait un nombre suffisant pour justifier une éducation en langue maternelle française. Le gouvernement en était arrivé à la conclusion inverse en 1987-1988 lorsque les parents francophones de Saint-Jean avaient déposé leur requête pour la première fois.

Cette annonce survient quelques jours après le règlement apparent de la crise constitutionnelle, alors que la législature de Terre-Neuve doit débattre du sort qui sera réservé à l'entente du lac Meech version 1990, qui a été négociée par tous les premiers ministres à Ottawa au terme d'un huis clos d'une semaine.

Le gouvernement fédéral déboursera 75 pour 100 des coûts de ce nouveau programme dans le cadre d'une entente sur l'éducation dans la langue de la minorité conclue avec le gouvernement de Terre-Neuve.

Pour obtenir des classes françaises, le Comité de parents de Terre-Neuve avait entamé une poursuite judiciaire en juin 1988 devant la Cour suprême de la province. En réaction à ces procédures, le gouvernement et le Conseil scolaire catholique de Saint-Jean avaient allégué que le nombre d'enfants ne justifiait pas la prestation de l'instruction en français. Des négociations hors cour ont finalement permis de procéder à un sondage pour évaluer le potentiel d'élèves répondant aux critères de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés traitant de l'instruction dans la langue de la minorité.

• Ottawa

Les partis politiques fédéraux devraient donner l'exemple

A.P.F. - Tous les grands partis politiques fédéraux devraient être soumis aux mêmes règles que les ministères ou les sociétés d'État, en utilisant les publications principales de la minorité et de la majorité, lorsqu'ils décident d'utiliser la presse écrite comme outil de propagande.

C'est ce que croit l'Association de la presse francophone (APF), qui a fait valoir ses vues sur la question devant la Commisson royale sur la réforme électorale et le financement des partis politiques.

Le directeur général de l'APF, Wilfred Roussel, estime qu'il est anormal d'exiger que les institutions fédérales soient soumises à la Loi sur les langues officielles en matière de publicité, «et en même temps fermer les yeux lorsqu'il s'agit des futurs dirigeants de ces institutions».

Dans la plupart des provinces, les journaux de la presse minoritaire francophone jouent un rôle semblable aux quotidiens anglophones. Sauf en Ontario et au Nouveau-Brunswick, ils sont même les seuls à publier de l'information locale et nationale en français. L'APF croit que les partis politiques doivent utiliser les médias francophones de ces provinces pour respecter le principe de la dualité linguistique «afin que les francophones en milieu minoritaire ne soient pas dans l'obligation de consulter les médias anglophones pour prendre une décision».

L'APF recommande que tous les partis politiques fédéraux et tous les candidats aux élections soient soumis à la Loi sur les langues officielles lorsqu'ils communiquent avec le public canadien.

À la 3...

• Calgary

Un autre pas encourageant vers le centre scolaire communautaire

par MARTYNE COUTURE

Le ministère de l'Éducation de l'Alberta a annoncé au gouvernement fédéral son intention de déposer une demande officielle auprès du Secrétariat d'État pour l'implantation d'un centre scolaire communautaire francophone à Calgary.

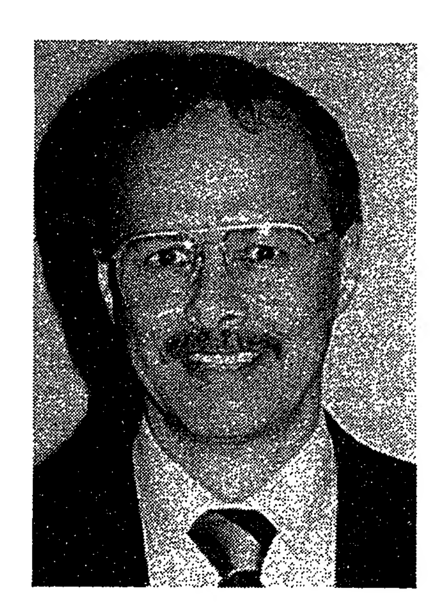
C'est ce qu'a annoncé l'agent principal aux programmes dans les langues officielles dans l'enseignement, madame Jeanne Ruest, lors de la soirée d'information sur le centre scolaire tenue le 19 juin dernier.

Cette intention du gouvernement provincial peut donc se traduire par l'approbation du ministère de l'Éducation à participer financièrement à un tel projet.

De plus, le ministère de l'Éducation a annoncé la semaine dernière qu'il doublait presque son budget pour la construction des écoles dans les trois prochaines années, passant à 140 millions de dollars annuellement.

Beaucoup de lobbying a été fait par le comité de planification auprès des différents paliers de gouvernements fédéral, provincial, municipal. Selon M. Mario Savard, co-président section lobbying, «ces actions servent à faire connaître le projet à travers la province, afin d'y trouver les appuis nécessaires». Le comité a aussi approché la Fédération des parents francophones (FPFA), la Commission nationale des parents francophones (CNPF), la Société franco-canadienne de Calgary, les associations francophones de Calgary, et la Commission scolaire catholique de Calgary. Des ententes verbales ont alors été faites, aucune association ne s'opposant au projet.

La Commission scolaire s'est fait, depuis 4 ans, le promoteur de l'implantation d'une autre école francophone, en plus de Sainte-Anne. Le projet a plus sérieusement débuté voilà environ 2 ans, et s'est concrétisé l'an dernier par la formation d'un comité de planification pour un centre scolaire communautaire francophone à Calgary.



Léo Boileau

Il y a, en fait, deux volets à ce projet: l'école francophone en tant que telle, volet pris en charge par la commission scolaire, et le centre communautaire, dont s'occupe un comité d'étude.

Ce comité d'étude est composé d'un représentant de chacun des quinze organismes francophones y siégeant. Au départ, plus d'une vingtaine d'organismes avaient été invités à siéger sur le comité d'étude du centre scolaire communautaire.

Pour Léo Boileau, co-président section finance du comité de planification, «le comité d'étude, c'est comme un peu l'embryon du conseil d'administration qui siégera lorsque le centre scolaire communautaire francophone deviendra réalité».

Et l'avènement de cette réalité ne semble pas si loin, si l'on en juge par les dires de madame Jeanne Ruest: «Ce projet est très bien présenté, et surtout très bien mené». Et ce qui semble la surprendre, c'est que tous les intervenants ou les personnes interrogées sont d'accord avec ce projet. Aucune opposition n'a été exprimée, et cette unanimité semble la ravir.

Madame Ruest a l'air très optimiste quant à l'implantation d'un centre scolaire communautaire francophone à Calgary: «On a hâte de sortir des Maritimes», puisqu'il existe déjà quatre centres communautaires francophones dans cette région. Et cette facette semble beaucoup encourager madame Ruest.

Reste maintenant à savoir combien de temps cela prendra pour que le gouvernement provincial dépose une demande OFFICIELLE auprès du Secrétariat d'État, puisque ce qui n'a été fait, même si c'est un grand pas, n'est que l'annonce de son intention de déposer cette demande. Et l'autre délai à prévoir, c'est le temps que cela pourra prendre au Secrétariat d'État avant de donner son «oui officiel» au projet.

• Calgary

Quelques données concernant le centre scolaire communautaire

- Le comité de planification est à l'oeuvre depuis le 12 juin 1989;
- Le comité de planification a été réélu en entier à l'unanimité lors de la soirée publique d'information du 19 juin dernier;
- Les membres du comité sont: Mario Savard, Léo Boileau et Gaston Launière (co-présidents), Annette Labelle (secrétaire), Bernard Piché (trésorier), Suzanne Sawyer (lobbying), Denis Cayouette (concertation), Hélène Gignac (finance) et Marcel Prud'homme (coordonnateur);
- Une étude de faisabilité, effectuée par une firme du Québec, devrait sortir d'ici la fin juin après que le comité en aura fait une évaluation;
- Un coordonnateur a été embauché depuis janvier 1990 en la personne de M. Marcel Prud'homme;
- Jusqu'à maintenant, il semble que ce sera une école catholique qui sera établie dans le centre (faisant partie de la Commission scolaire catholique de Calgary), la porte ne sera cependant pas fermée aux non-catholiques;
- Le centre communautaire ne sera identifié à aucune religion;
- La Commission scolaire catholique de Calgary prévoit une école pouvant accueillir 500 élèves, avec la possibilité d'augmenter ce nombre plus tard;
- La priorité sera offerte aux résidents de la ville de Calgary.

• Lac Meech

L'ACFA est extrêmement déçue...

par MARTYNE COUTURE

L'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) s'est dite extrêmement déçue de l'impasse dans laquelle se retrouve les négociations constitutionnelles du weekend dernier, même s'ils se disent déterminés à se faire entendre partout au Canada.

La présidente madame France Levasseur-Ouimet affirme que les Franco-Albertains doivent se tenir debout devant cette impasse: «Ce n'est pas le temps de se sentir complexés. C'est le temps vraiment de dire que s'il y a quelqu'un qui doit parler pour nous, c'est nous». Elle ajoute que les Franco-Albertains doivent se présenter très fièrement partout où ils doivent faire parler d'eux.

Le besoin d'aller se chercher des alliés se fait sentir; le gouvernement albertain pourrait en être un, à l'intérieur de projets éducatifs, culturels et économiques. Tels sont les gestes concrets que l'ACFA espère voir chez le gouvernement de Don Getty: «Nous l'invitons à se joindre à nous dans le but de répondre aux besoins de la minorité albertaine. Nous croyons que c'est possible de vivre avec sa minorité en paix et avec son gouvernement» ajoute la présidente de l'ACFA.

Elle croit que les Franco-Albertains sont en bonne position parce qu'ils sont à l'affût de ce qui se passe: «Ils (les Franco-Albertains) sont plus sensibles, plus éveillés et plus à jour sur ces questions que bien d'autres canadiens qui parfois se laissent emporter par les événements».



France Levasseur-Ouimet

Des Franco-Albertains qui pourtant pourraient se sentir pris, à savoir où ils se situent en tant que minorité francophone dans ce débat de géants. «Vont-ils être coincés entre deux incompréhensions?» est une des nombreuses questions qu'ils se posent.

Ces deux incompréhensions c'est, pour l'ACFA, un Québec qui ne comprend pas les minorités francophones hors Québec et un Canada anglais qui ignore ses réalités et ses besoins.

Suite à la déclaration du premier ministre du Québec Robert Bourassa, où il affirmait qu'il n'oublierait pas les francophones hors Québec, France Levasseur-Ouimet émet certaines réserves. «Le Québec a besoin de faire (ses devoirs) face à sa minorité hors Québec et de comprendre les situations dans lesquelles nous vivons. La francophonie ne s'arrête pas aux frontières du Québec».

La présidente de l'ACFA se dit très contente de la déclaration de M. Bourassa, mais elle ajoute «qu'il va falloir passer à l'action»: «Le Québec aura besoin de beaucoup de compréhension et de beaucoup de travail pour comprendre que ce que (...) nous vivons est très différent de la réalité québécoise».

Elle se dit prête à accepter une invitation au dialogue avec le Québec afin d'expliquer à la province francophone de quelle façon les Franco-Albertains s'attendent à être aidés.

De plus, vendredi dernier, Robert Bourassa annonçait qu'il n'accepterait plus de retourner à une quelconque table de négociations avec les autres provinces; il négociera maintenant directement avec Ottawa et il verra chaque premier ministre des autres provinces individuellement, au besoin.

Pour l'ACFA, cette déclaration signifie une détermination encore plus forte à ne pas être laissé pour compte dans ce débat. «On ne s'est jamais gêné dans le passé pour indiquer nos besoins et nos positions, et je pense qu'il faudra parler très fort pour que les gens puissent nous entendre» de dire madame Levasseur-Ouimet.

M. Mulroney s'est déclaré d'accord pour discuter directement avec M. Bourassa en fin de semaine dernière. Mais que pense la présidente de l'ACFA du travail du premier ministre du Canada tout au long de ces négociations? «Je pense qu'il a suivi sa façon de voir les choses, façon avec laquelle je ne suis pas tellement d'accord» répondelle. Comme beaucoup de canadiens l'aurait souhaité, madame Levasseur-Ouimet aurait aimé que le débat soit plus ouvert et plus dégagé, voire même jusqu'à être télévisé.

La présidente de l'ACFA n'accuse personne et ne pointe rien en particulier pour trouver une raison de l'échec de l'Accord du lac Meech: «Il y a des tas de raisons pourquoi l'Accord n'a pas passé. Peut-être qu'une des raisons fondamentales, c'est que le Canada est devenu un milieu fort complexe et qu'on ne peut plus dire que le seul problème, c'est la question de la dualité linguistique. Il y a autre chose qui joue là-dedans».

Et Jean Chrétien qui a été élu chef du Parti libéral du Canada lors du congrès à la chefferie qui avait lieu à Calgary. Qu'est-ce qui aurait été le mieux pour les Franco-Albertains lors des négociations constitutionnelles, selon l'ACFA, négocier avec Brian Mulroney ou Jean Chrétien? «Pour l'instant ce que j'aimerais, c'est qu'il y ait de la place pour les minorités au Canada» a répondu la présidente de l'association.

Beaucoup d'observateurs croient que c'est dommage pour le Québec que Jean Chrétien ait été élu, dans l'optique où il pourrait devenir premier ministre du Canada. Mais madame Levasseur-Ouimet n'est pas de cet avis; elle veut quand même laisser le temps à M. Chrétien, car «il a beaucoup de travail à faire».

Et comme M. Chrétien se plait à le faire depuis sa victoire à Calgary, la présidente de l'ACFA croit qu'il faut prendre un certain recul sur la situation, faire le point et prendre congé pour quelques temps.

Et suite aux événements de cette fin de semaine, on ne peut être surpris d'apprendre que le bureau provincial de Francophonie jeunesse de l'Alberta et l'ACFA provinciale aient reçu

(suite en page 7)

Reprenons notre souffle

La première semaine a été fertile en émotions de toutes sortes pour tous les Canadiens: la mort de l'Accord du lac Meech, les réactions qui s'ensuivirent et surtout les accusations, la déclaration solennelle de Robert Bourassa, l'appel au calme du premier ministre Brian Mulroney aux milieux d'affaires et de la finance internationaux, l'élection de Jean Chrétien à la tête des libéraux fédéraux et les déchirements inévitables qui en découlent, la réaction et les manifestations nationalistes des Québécois le 24 juin, fête de la Saint-Jean.

Le temps des vacances annuelles pour la plupart des Canadiens arrive à un bon moment. On en a «ras le bol» d'entendre parler de Meech. Enfin le rideau est tombé. Les politiciens vont se reposer, les citoyens canadiens vont prendre des vacances bien méritées, penser à autre chose de plus intéressant et moins accaparant et se préparer pour un automne «chaud» avec cette lutte à finir contre la TPS de Michael Wilson. Les Québécois vont réfléchir aux options qui s'offrent à eux maintenant que cette comédie «d'erreurs» et «d'horreur» est terminée.

Comme on dit si bien, «Mulroney et les Conservateurs ne sont pas sortis du bois» pour autant. Il leur reste un long chemin à parcourir avant les prochaines élections fédérales de 1992. La tactique de Mulroney étant que la meilleure défensive est encore d'avoir une bonne offensive, on peut s'attendre à en voir de toutes les couleurs au cours des prochains mois, à moins que tout s'effrite autour de lui. Les députés conservateurs d'arrière-banc du Québec n'ont presque pas encore réagi à la mort de Meech, mais cela ne saurait tarder et ce ne sera pas nécessairement à l'avantage du premier ministre qui pourrait bien perdre plusieurs plumes comme s'il n'en avait pas perdu assez.

Le premier ministre du Canada a perdu la confiance des Canadiens suite à la déconfiture de Meech et il devra faire preuve de beaucoup d'imagination et surtout présenter de bons projets de loi pour amener les Canadiens à lui faire confiance lors de la prochaine élection.



CHRÉTIEN ET LES LIBÉRAUX

Les délégués libéraux ont confirmé Jean Chrétien au poste de chef du Parti libéral du Canada en fin de semaine dernière à Calgary. Mais, lui non plus n'est pas sorti du bois.

Selon certains analystes, le Parti libéral fait «deux pas en arrière et un pas en avant» avec Chrétien comme chef. Ce dernier a eu besoin de tout le clan Trudeau pour en arriver à ses fins. Et quand on voit un vieux routier de la politique comme le député Marcel Prud'homme réfléchir à son avenir politique, suite aux événements de la fin de semaine à Calgary, on peut se poser bien des questions.

Les libéraux ont-ils fait le bon choix? Quand on voit des Jean Chrétien, Donald Johnson, Pierre E. Trudeau, André Ouellet et autres tirer les ficelles de cette façon, on peut se demander si les libéraux ne se rendent pas un bien mauvais service en jouant le jeu. Qu'attendent ces vieux routiers pour tirer leur révérence, pour accrocher leurs discours au clou de la retraite. Ils s'accrochent au pouvoir ne réalisant pas tout le mal qu'ils font au parti. C'est d'ailleurs ce que maintient Marcel Prud'homme. Dans la conjoncture actuelle, il était important sinon primordial qu'on présente du sang nouveau, des nouvelles figures, des nouvelles idées pour relancer le parti. L'ère Trudeau est terminée, dépassée. Beaucoup de libéraux et le clan Trudeau luimême refusent de l'admettre, vivant encore dans le rêve de la Trudeaumanie. Le Parti libéral se cherche encore. Il a maintenant un chef issu de la vieille garde, un chef qui aura probablement de la difficulté à avoir des idées des années 90. Jean Chrétien a maintenu tout au long de la campagne qu'il était plus important de s'occuper de l'économie du Canada que de Meech. Il devra y voir.

Les Albertains attendent Jean Chrétien avec une brique et un fanal. Ils n'ont pas encore digéré le fameux programme énergétique préconisé et mis en place par les libéraux fédéraux qui a fait perdre des milliards de dollars à l'Alberta. Il devra faire un travail colossal pour convaincre la population de l'Ouest de lui faire confiance.

M. Chrétien a raison de dire que le travail est loin d'être terminé. Reste à savoir s'il est réellement l'homme, le politicien capable de réparer les pots cassés.

PIERRE BRAULT

Commentaire

L'avenir du Québec et des francophones hors Québec

«Le Québec est aujourd'hui et pour toujours une société distincte, libre et capable de mener son destin». Voilà une phrase courte mais combien lourde de conséquences pour le reste du Canada. Le Québec tourne la page. Il prend désormais son destin en main, avec son économie en pleine croissance et de plus en plus puissante.

Le premier ministre Robert Bourassa a posé le bon geste en déclarant samedi dernier que le Québec ne se présenterait désormais plus aux futures conférences constitutionnelles. Dorénavant, il négociera bilatéralement avec Ottawa et un à un avec les provinces, selon le besoin.

M. Bourassa a maintenant le beau bout du bâton. Il fait son possible pour que le Québec réintègre la famille canadienne, mais les autres provinces ne semblent pas encore prêtes à poser le geste qu'il faut. Elles devront maintenant payer le prix pour que cela se concrétise et on doute que les exigences de la province de Québec seront beaucoup plus imposantes que les cinq conditions minimales qu'elle posait dans l'Accord du lac Meech.

Il faut s'attendre à des changements importants du fédéralisme canadien au cours de cette décennie. Le Canada que l'on a connu jusqu'à présent, il faut l'oublier. C'est maintenant chose du passé.

Dans le processus de consultation de la population québécoise, il faudra faire une place importante à la population francophone hors Québec afin de la protéger contre des gestes comme celui que vient de poser le premier ministre de la Saskatchewan. Pour lui, pas d'Accord du lac Meech, pas de gestion scolaire pour les Fransaskois. Grant Devine fait payer aux Fransaskois les conneries de Clyde Wells et de Garry Filmon, de Jean Chrétien et de Pierre E. Trudeau. Malgré tout, M. Devine maintient toujours, comme il le dit depuis qu'il est au pouvoir (1982), qu'il appuie les Fransaskois. «I am on your side». Selon moi, il n'a rien prouvé à date aux Fransaskois, car tout vient de s'effondrer. Des promesses, toujours des promesses.

Il est important que le gouvernement Bourassa et l'ensemble des Québécois n'oublient pas les francophones hors Québec dans ce processus.

La FFHQ a donc beaucoup de pain sur la planche au cours des prochains mois pour convaincre les Québécois du bien fondé de la demande de participation au processus de la part des francophones hors Québec.

Que deviendront les francophones hors Québec avec un Québec plus déterminé que jamais à faire sa place au soleil quoi qu'en dise et en pense le reste du Canada et ce qui en reste.

Il faudra évidemment que l'inlassable lutte continue pour la revendication des droits de toutes sortes dans des provinces unilingues anglaises.

Il a aussi en quelque sorte accepté la main que lui tendait M. Parizeau en invitant les Québécois à réfléchir sur les options qu'ils préconisent et a laissé savoir qu'il pourrait y avoir une commission itinérante qui irait chercher le pouls des Québécois.

PIERRE BRAULT

Lettres ouvertes

École publique francophone

Chers parents et amis,

Le Comité de parents pour une école publique francophone a rencontré à plusieurs reprises les administrateurs du «Edmonton School Board» pour discuter de l'établissement d'une école publique francophone selon l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés.

Malgré notre attitude conciliante et nos efforts soutenus pour trouver des solutions qui soient conformes à toutes les politiques de la Commission scolaire, nos pourparlers ont échoué. Nous avons donc demandé à être inscrits à l'ordre du jour de la réunion du Conseil scolaire du mardi, le 26 juin 1990 afin que nous puissions présenter notre requête directement aux commissaires.

Comme Albertains d'expression française, nous ressentons une double responsabilité civique: garants de la politique nationale des langues officielles, nous devons contribuer à développer des communautés francophones dynamiques en Alberta. De plus, nous devons assurer que notre langue et nos diverses cultures soient transmises à nos enfants afin qu'ils puissent contribuer de leurs caractéristiques uniques, à la diversité linguistique culturelle albertaine et ce, avec fierté et dignité.

L'école française est un moyen d'appui privilégié devant ces défis de taille. Ainsi, nous voyons notre école comme un centre de renforcement linguistique et culturel pour nos enfants et comme un foyer de rayonnement de notre langue et de notre diversité culturelle dans tout le milieu albertain. À partir d'une pédagogie adaptée aux besoins de nos enfants spécifique à notre situation minoritaire et de programmes culturels établis en conséquent, nous visons une formation intégrée qui puisse bien les préparer à vivre pleinement leur citoyenneté canadienne.

Pour de plus amples renseignements ou pour obtenir une

(suite en page 6)

Pensée de la semaine...

Sois plus sage que les autres si tu peux, mais ne le leur dis point.

(Lord Chesterfield)



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.



Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Adjointe-administrative: Micheline Brault

Journaliste: Martyne Couture

Correspondant national: Yves Lusignan

Mise en page: Michel Raymond

Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 15$ - Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta.

Nouvelles régionales



La joviale mascotte de la Capital City Savings «Fat Cat» était très populaire auprès des petits lors des activités de la Saint-Jean sur les terrains de la Faculté Saint-Jean, le 23 juin dernier.



Malgré la mort imminente de l'Accord du lac Meech à minuit le 23 juin, le drapeau canadien flottait allègrement à un des poteaux de la tente où se sont déroulées les activités soulignant la Fête de la Saint-Jean. On reconnait Guy Cormier de CBXFT en entrevue avec l'un des participants. On y a noté une très faible participation de la part de la population francophone d'Edmonton, une centaine de personnes tout au plus.

(Photo Pierre Brault)

• Edmonton

«Il y aura toujours une fête le 24 juin, comme il y aura toujours des francophones»

Pierre Eddie

par MARTYNE COUTURE

Les événements de la semaine dernière sur la scène politique n'ont pas semblé déranger les francophones qui s'étaient réunis à la Faculté Saint-Jean samedi pour célébrer la fête des canadiens-français, la Saint-Jean-Baptiste.

Pour Pierre Eddie, peu importe ce qui arrive du côté politique, «il y aura toujours une fête le 24 juin, comme il y aura toujours des francophones». Tandis que pour Michael Biollo, cette fête était «un peu spéciale parce que c'est peut-être la dernière».

Pour une quatrième année consécutive, FJA a remporté la coupe Mouton. Suite à une joute de soccer les opposant, comme la tradition le veut, à Radio-Canada, l'équipe de FJA a gagné le match par le compte de 3-2. Est-ce que la tradition veut aussi que FJA gagne ENCORE la coupe Mouton l'an prochain, pour une cinquième année consécutive... une habitude à suivre!

• Tangent

60e anniversaire et «Music Jamboree»

par MARTYNE COUTURE

La ville de Tangent célèbrera en double les 28 et 29 juillet prochain: d'abord, il y aura pour la cinquième fois l'annuel «Music Jamboree», et c'est aussi le 60e anniversaire de la ville.

Pour célébrer cet anniversaire, Tangent donne rendez-vous à tous ses anciens paroissiens le 28 juillet. Les activités y seront nombreuses: bingo, tournoi de fer à cheval, sciage, exposition de photos, jeux pour enfants et adultes, service religieux, et finalement un rassemblement pour tous les paroissiens, anciens et actuels.

Quant aux activités du «Music Jamboree», elles seront les mêmes que par les années passées: camping, kiosques de nourriture, parties de balle et danse en plein-air le samedi, déjeuner aux crêpes et musique le dimanche.

Les orchestres présents seront: «Bear Mountain Boys» de Dawson Creek (Colombie-Britannique), «Hiway Two» de Fairview (Alberta), «Milestone» de Clairmont/Grande Prairie, «Northern Aces» et «Smoky River» de Grimshaw.





Dans l'article **«La grande corvée»** du Franco du 15 juin dernier, quelques noms ont été oubliés, il s'agit de : Manon Tardif, Alain Turgeon, sans oublier Georges et Xavier.

Nous nous en excusons.

Le Comité de direction du Centre de plein air Lusson.

• Bonnyville

Dr Cécile Lavoie a parlé de médecine préventive

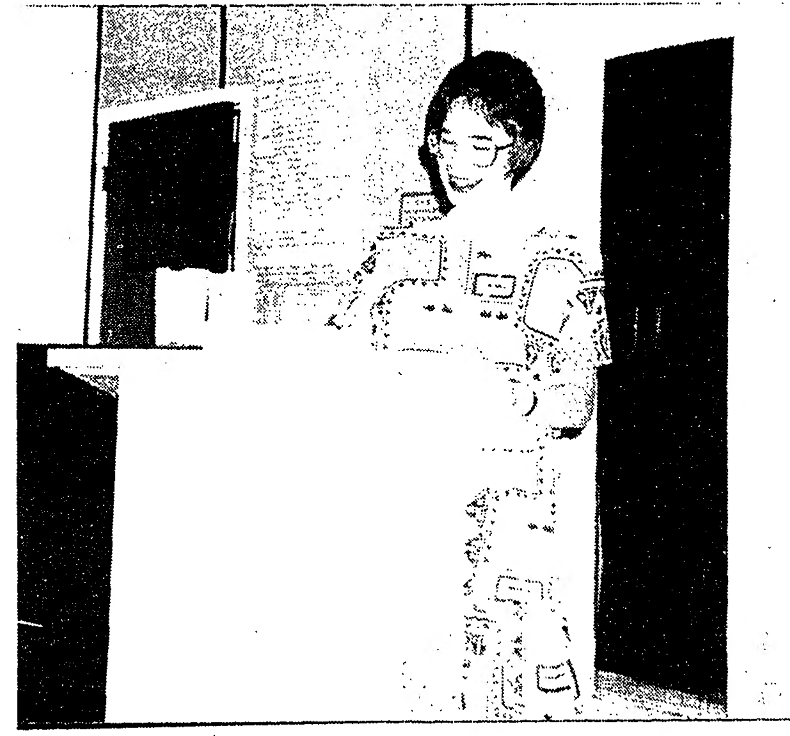
par LISE BUREAU

Le souper-causerie de l'ACFA de Bonnyville a eu lieu le 31 mai dernier. Si nous pouvons en juger par les sourires des 68 femmes présentes, ce fut un succès.

Dr Cécile Lavoie fut la conférencière désignée qui discuta de la médecine préventive à tous les niveaux de croissance de la femme.

Dr Lavoie, avec son esprit ouvert et son bon sens de l'humour, a su rendre les femmes à l'aise.

Cette soirée inoubliable rendra la tâche beaucoup plus facile aux prochains soupers-causeries, entre autre celui d'octobre-novembre prochain. À toutes les femmes, nous espérons que vous viendrez en aussi grand nombre au prochain souper-causerie.



Dr Cécile Lavoie

• Stony Plain

Subventions fédérales pour améliorer la sécurité à deux passages à niveau

Le député de Saint-Albert, Walter Van de Walle, a annoncé au nom du ministre des Transports Doug Lewis l'octroi de deux subventions fédérales totalisant 160 200 $ pour l'amélioration de la sécurité à deux passages à niveau du CN Rail à Stony Plain.

Une subvention de 84 800 $ permettra l'ajout, cette année, de barrières et de dispositifs d'avertissement à temps constant à un passage à niveau sur la 48e Rue. On reliera ces dispositifs au circuit de commande pour assurer la synchronisation des barrières à l'approche d'un train, peu importe sa vitesse.



Walter Van de Walle

Trente trains et 11 060 véhicules traversent chaque jour ce passage à niveau qui coupe une voie principale et des voies secondaires. La vitesse maximale des trains est de 112 km/h, et la circulation routière se déplace à 50 km/h. Depuis 1983, il y a eu deux accidents à ce passage à niveau, dont l'un mortel. Ce passage à niveau se trouve au point milliaire 23,84 subdivision Edson.

Une subvention de 75 400 $ permettra l'ajout, cette année, de barrières et de dispositifs d'avertissement à temps constant à un passage à niveau sur le chemin Golf Course.

«Ce projet s'inscrit dans le cadre des efforts continus de Transports Canada visant à améliorer les normes de sécurité aux passages à niveau dans l'ensemble du pays, a déclaré M. Van de Walle. Transports Canada collabore également avec l'Association des chemins de fer du Canada à l'Opération Gareautrain», un programme de sensibilisation qui encourage la sécurité aux passages à niveau.

«Lorsqu'on parle de sécurité aux passages à niveau, des améliorations comme celles-ci ne solutionnent qu'une partie du problème. Il revient en fin de compte à tout automobiliste et piéton de se montrer prudent à ces endroits».

Les fonds proviennent d'un programme de 10 millions de dollars de Transports Canada visant à accroître la sécurité ferroviaire.

École...

(suite de la page 4)

copie de notre présentation, n'hésitez pas à contacter Mme Gisèle Lemire au 466-9476 (bureau), Mme Brigitte Paradis au 421-8687 (bureau) ou M. Yves Caron, président au 466-1680 (bureau).

Le comité prépare une réunion publique d'information pour l'automne 1990. Des annonces paraîtront dans le Franco au moins un mois à l'avance et nous acheminerons des renseignements directement à tous les parents inscrits auprès du Comité.

Yves Caron
président
Comité de parents pour une école publique francophone

Note: Cette lettre a été expédiée aux 73 familles qui ont préinscrits leurs enfants à l'éventuelle école publique francophone à Edmonton.

La chronique historique

Le projet de recherche est subventionné par Emploi et Immigration Canada.

ANNE GENEST
recherchiste

Plamondon

Le 7 mai 1908, monsieur Joseph Plamondon accompagné par son frère Thomas et quelques colons quittent Provemont, Michigan (aujourd'hui Tulanau Lake), pour venir s'établir près de Morinville. Les terres sont trop petites au Michigan pour accommoder les grosses familles canadiennes-françaises et en Alberta, on peut prendre un «homestead» pour 10 $. À l'automne 1909, M. Joseph Plamondon, surnommé le Père Joe, devient le premier maître de poste à Plamondonville qui deviendra plus tard Plamondon. Le bureau de poste est situé dans le magasin de M. Léon Quatre. À la même époque, M. Haukadale ouvre un moulin à scie sur le bord du lac Charron. Ce moulin est très utile puisqu'il fournit du travail aux jeunes du coin et des planches pour les planchers des maisons. Au printemps 1910, le Père Joe retourne au Michigan pour aller chercher d'autres colons. Il ramène 40 personnes. De retour à Plamondonville, il bâtit un édifice en bois pouvant servir de chapelle et d'école et acquiert les articles qu'il a besoin de la Million du Lac La Biche. Sa fille Delamen, âgée de 12 ans, qui a été la première blanche à fréquenter l'école de la Mission du Lac La Biche enseigne à une classe de 27 enfants.

À l'été 1911, le Père Joe choisit un nouvel emplacement pour le village. Ce nouveau village de Plamondon va être établi aux quatre coins des terres d'Évangéliste, Philippe, Ernest et Joe Plamondon, pas très loin du petit bosquet d'épinettes. M. Albert Chevigny fait des démarches auprès du gouvernement pour organiser un district scolaire. C'est la fondation du nouveau district scolaire de Plamondon no 2696. On construit la première école sur la côte, à l'ouest du village, sur la terre d'Évangéliste. La petite église est transportée sur le terrain d'Ernest Plamondon. M. John Plamondon, qui est arrivé le 26 novembre de Provemont, est le premier maître d'école.

Le 2 février 1915, le premier curé, l'abbé Ovila Lepage, de la paroisse Saint-Isidore s'installe dans la petite résidence qui servait aux Pères lorsqu'ils venaient dire la messe à Plamondon. En l'année 1926-27, on bâtit l'église actuelle. En 1930, la paroisse reçoit la visite d'un agent «rouge» (communiste). Le curé ordonne alors à ses paroissiens de brûler ces livres laissés par le visiteur. Il demande ensuite à Mgr O'Leary, archevêque d'Edmonton, la permission de publier une lettre dans les journaux catholiques pour avertir le public. Mgr O'Leary est heureux que le curé mette ses paroissiens en garde contre les doctrines des Étudiants de la Bible qui ne sont cependant pas des agents de Moscou. Il l'avertit de faire cette distinction lorsqu'il écrit dans les journaux.

En 1936, les Filles de Jésus s'installent à Plamondon au grand soulagement de la population. Contrairement à ce qu'aurait voulu Mgr O'Leary, les paroissiens ne tenaient pas à ce que les Soeurs Dominicaines du Michigan viennent à Plamondon, étant incapables d'enseigner en français. En 1958, la paroisse Saint-Isidore fête son cinquantième anniversaire de fondation. À cette occasion, on ouvre une école de douze salles de classe avec un grand gymnase. L'ancienne église est convertie en salle paroissiale.

Références

1. Pères Oblats de l'Immaculée. Historique de la paroisse, 1958. **Histoire de Plamondon, 1908-58.** Mme Octave Chevigny (née Delamen Plamondon) p. 1. pp. 8-12, p. 14, p. 16. Edmonton: Archives provinciales de l'Alberta, N° Acc. 71.220/120/5353.
2. Dossier de correspondance de l'Archevêque d'Edmonton, 1930-1934. Lettre à Mgr O'Leary du curé Chartrand, 20 mars 1930. N° Acc. 71.220/120/5334.
3. **Ibid.** Lettre au curé Chartrand de Mgr O'Leary, 22 mars 1930.
4. **Op. cit. Histoire de Plamondon, 1908-1958.** p. 17.
5. Les missions. Dossier de correspondance relative à l'arrivée des Filles de Jésus à Plamondon, 1930-1945, 1957. Lettre à mère provinciale des Filles de Jésus du curé Loranger, 11 février 1932. N° Acc. 71.220/121/5362.
6. **Op.cit. Histoire de Plamondon, 1908-1958.** p. 18.

Si vous désirez collaborer à la chronique historique, n'hésitez pas à appeler Mme Marie Beaupré au 925-3801 ou au 489-2747 ou Mme Fernande Bergeron au 466-1680.

L'histoire des Oblats dans l'Ouest

JUIN

24	25	26	27	28	29	30
1850	1974	1931	1952	1891	1933	1896
LE P. TACHE (27 ANS) NOMME COADJUTEUR DE MGR PROVENCHER	DECES DU PERE ALPHONSE GAUDET O.M.I.	INAUGURATION OFFICIELLE DE GUY, ALBERTA	LE P. GROLLIER ET L'ABBE ALBERT LACOMBE ARRIVENT A SAINT-BONIFACE	CONSECRATION DE MGR ALBERT PASCAL 1ER EVEQUE DE PRINCE-ALBERT	CONSECRATION DE MGR MARTIN LAJEUNESSE, 2E EVEQUE DU KEEWATIN	PREMIERE MESSE SOLENNELLE A L'EGLISE SAINT-VITAL DE BEAUMONT

L'ACFA...

(suite de la page 3)

des appels anonymes lançant des phrases du genre «Go home go back to Québec».

Catherine Kubash, coordonnatrice des projets d'été à FJA, se dit déçue de ces appels (plus d'une quinzaine de samedi à lundi), mais elle ajoute «il ne faut pas s'en faire, cela arrive à chaque année».

Et cela risque d'arriver encore l'an prochain, particulièrement si le premier ministre de l'Alberta Don Getty ne répond pas à l'appel à la générosité de la présidente de l'ACFA. Un appel qu'elle a lancé souvent depuis le début de son mandat, comme tous ses prédécesseurs, et qui attend toujours une réponse.

• Edmonton

La capitale se classe deuxième au Canada

Selon des statistiques publiées le 12 juin par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), la construction domiciliaire a affiché un fort taux d'acroissement le mois dernier à Edmonton. Les mises en chantier ont atteint 968 unités en mai, soit 108% de plus qu'en mai 1989.

La croissance a été la plus forte dans les ensembles de logements multiples, soit les immeubles de rapport, les maisons en rangée et les duplex. Les mises en chantier de cette catégorie se sont accrues de 267% comparativement à mai 1989, soit 91 contre 334 en mai 1990.

«Bien que la demande en général montre des signes de ralentissement, les mises en chantier à Edmonton continuent de dépasser les niveaux enregistrés l'an dernier» a dit Laurie Scott, principal analyste du marché de la SCHL. Selon lui, «un formidable regain d'activité a marqué le premier trimestre de cette année, ce qui maintient la vigueur du marché de l'habitation à Edmonton». En mai, Edmonton s'est classée deuxième au Canada pour les mises en chantier.

Il se construit plus de maisons unifamiliales cette année qu'à la même époque l'an dernier. Les mises en chantier de cette catégorie de logements ont été de 634 unités, soit 69% de plus que les 375 unités de mai 1989.

«Nous pourrions assister à une baisse commençant en juillet pour durer deux ou trois mois» de dire Scott. «Mais si les taux d'intérêt baissent, nous pourrions assister à une nouvelle reprise à Edmonton cet automne».

Pour l'ensemble de l'Alberta, les mises en chantier ont augmenté de 65%, passant de 1 242 en mai 1989 à 2 055 en mai 1990. Comme sur le marché d'Edmonton, ce sont les logements multiples qui ont affiché le plus fort taux de croissance en Alberta.

Les mises en chantier ont été plus nombreuses à Edmonton qu'à Calgary en mai. Dans l'ensemble, Calgary a affiché 906 mises en chantier, hausse par rapport au chiffre de 633 enregistré en mai 1989. Seule Régina a connu un plus fort total de mises en chantier qu'Edmonton le mois dernier, en enregistrant une hausse de 126%.

Carrières et professions

Nos jeunes étoiles du hockey



TIGRES - TOM THUMB

Nom: **Stéphane Guillemette**
Âge: **7 ans**
Équipe de hockey préférée: **Oilers**
Joueur de hockey préféré: **Wayne Gretzky**
Position préferée: **Gardien de but**
Sport et activité préféré: **Hockey**

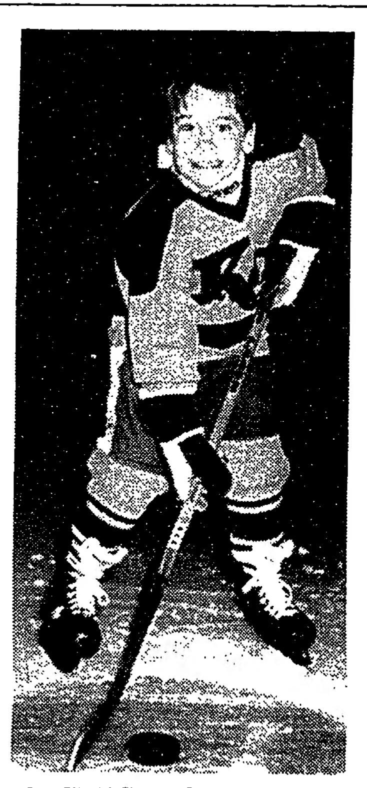
Stéphane joue au hockey depuis deux ans.



TIGRES - TOM THUMB

Nom: **Julien Turcotte**
Âge: **7 ans**
Équipe de hockey préférée: **Oilers**
Joueur de hockey préféré: **Mark Messier**
Position préferée: **Ailier gauche**
Sports et activités préférés: **Hockey et natation**

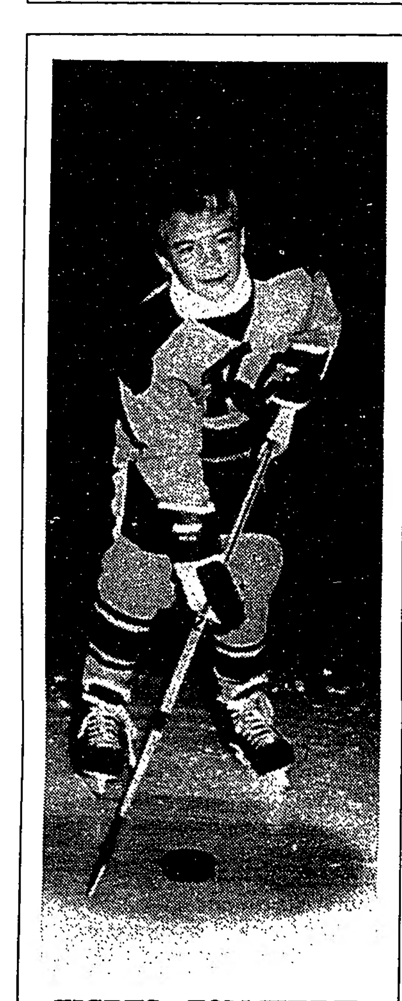
Julien joue au hockey depuis 3 ans.



TIGRES - TOM THUMB

Nom: **Dominic Moreau**
Âge: **5 ans**
Équipes de hockey préférées: **Les Tigres et les Oilers**
Joueurs de hockey préférés: **Mark Messier et Grant Fuhr**
Position préferée: **Gardien de but**
Sports et activités préférés: **Hockey, soccer, ski alpin et bicyclette**

Dominique patine depuis l'âge de 3 ans et joue dans une ligue de hockey pour la deuxième année. Il aimerait devenir gardien de but ou pilote d'avion.



TIGRES - TOM THUMB

Nom: **Marc Chiswell**
Âge: **7 ans**
Équipe de hockey préférée: **Oilers**
Position préferée: **Avant**
Sports et activités préférés: **Hockey, soccer, ski et pêche**

Marc patine depuis l'âge de 3 ans et joue au hockey depuis deux ans. Il aimerait bien jouer pour les Oilers.

Arts et spectacles

• Montréal

Le monde merveilleux de «la courte échelle»

par GÉRARD LEBLANC
(collaboration spéciale)

On n'insistera jamais assez sur l'importance de la lecture chez les jeunes. Il est évident que c'est en prenant goût aux livres à un jeune âge que cet intérêt pour la chose écrite restera toute une vie. Du haut de mes 40 ans, je me rappelle, non sans sourire et nostalgie, de mes premiers Comtesse de Ségur, Jules Verne, etc. De nos jours, il y a toute une industrie du livre pour la jeunesse qui publie une production à valeur inégale. Toutefois, une maison d'édition se distingue d'emblée par la qualité de son travail et je parle ici des Éditions de la courte échelle de Montréal.

Fondée en 1977 par Bernard Gauthier, la courte échelle est une maison d'édition qui a toujours eu comme objectifs de demeurer près des jeunes dans des récits qui reflètent leur réalité, et de leur offrir des produits d'une qualité exceptionnelle.

Cette maison a développé trois collections de romans pour les jeunes. Pour les lecteurs débutants d'abord, la collection «Premier roman» s'adresse aux 6 à 8 ans. Des phrases simples, des chapitres courts écrits en gros caratères, de nombreuses illustrations qui aident à la compréhension du texte, mais surtout des histoires vivantes, passionnantes, capable de maintenir l'intérêt des lecteurs jusqu'à la fin du livre.

Ensuite, la collection «Roman jeunesse» s'adressant aux 9 à 12 ans continue d'offrir des lectures de tout style. De l'aventure, du suspense, de l'amour et de l'humour, on y retrouve des héros et des héroïnes de leur âge qui leur ressemblent.

Enfin, une nouvelle collection sous la rubrique «Roman +» vient d'être créée. S'adressant aux 13 à 16 ans, ces livres comprennent des textes explosifs qui savent rejoindre les jeunes dans leur univers, avec imagination et réalisme.

La courte échelle a su attirer des écrivains de marque. Des auteurs tels Denis Côté, Marie-Francine Hébert, Chrystine Brouillet, Jean-Marie Poupart, signent des textes dans diverses collections.

Le grand mérite de cet éditeur, à mon avis, est d'offrir aux jeunes lecteurs du Canada français une vision nord-américaine du monde, une vision qui colle de plus près à notre réalité. Ainsi les personnages et les situations évoluent dans une culture continentale qui nous ressemble, l'identification allant de soi.

Je propose quelques titres que j'ai eu le plaisir de lire pour les besoins de cette chronique. Dans la série «Premier roman», j'ai découvert un personnage attachant nommé Méli-Mélo dans le livre «Un monstre dans les céréales de Marie-Francine Hébert».

Dans la série «Roman jeunesse» un livre de Denis Côté «La nuit du vampire» où l'on retrouve Ozzie, la soeur de Maxime, qui joue du heavy metal dans un orchestre. Participant à un festival à son école, une tempête fait rage dehors et rend les routes impraticables. Tout le monde décide de passer la nuit à l'école. Cette nuit sera remplie d'événements inquiétants.

Dans la série «Roman +», un titre de José Fréchette, «L'automne à quinze ans». Un roman d'adolescence où une jeune fille de 15 ans nous entraîne dans son univers moderne, un peu intriguant, un peu rock, à la fois drôle et tendre.

Il est impossible de parler des livres de la courte échelle sans mentionner leur production matérielle qui est une splendeur. Couverture glacée, illustrations originales, textes aérés, autant d'atouts qui font de ces livres des objets agréables à palper, regarder et lire.

• Ottawa

Claude Lebouthillier remporte le prix littéraire France-Acadie

A.P.F. - Le roman historique «Le feu du mauvais temps» de l'auteur Claude Lebouthillier a remporté le prix littéraire France-Acadie dans la catégorie littérature.

Décrit comme une «véritable saga d'une famille acadienne métissée de sang israélite et indien», ce livre raconte les sursauts sur plusieurs générations d'une histoire héroïque et tourmentée».

Le prix destiné à la section «sciences humaines» a été décerné au livre de Robert Pichette «Pour l'honneur de mon Prince». Il s'agit d'une transcription d'une série de chroniques radiophoniques centrées sur les événements historiques ou mémorables qui ont émaillé l'histoire de la société acadienne.

Enfin, le jury a accordé une mention spéciale à deux livres destinés à la jeunesse. Il s'agit de «Une promenade en Girafe» de Denise Paquette et «La Butte à Pétard» de Diane Léger-Hasquell, qui présente de façon simple et colorée un épisode du Grand Dérangement.

Musicalement vôtre

par Yvan Brunet

Les Porte-Mentaux «Les misérables» WEA 24 49684.
Le succès que remporte ce quatuor français outremer est assez surprenant compte tenu de la musique du groupe. On ne retrouve sur cette première aventure discographique en effet rien de «flashy», ni d'extravagant mais un rock simpliste joué avec fougue. Je m'imagine que c'est cette fougue qui a peut-être conquis un certain public parisien lassé des recherches et des expériences nouvelles. Onze morceaux entraînants se suivent sans faille. D'intérêt particulier: «Pas l'temps d'rêver», «Le grand bateau», et «Le solitaire».

Plume Latraverse «Chansons pour toutes sortes de monde» Trans-Canada/Disques Dragons DBCD-0901.
Entrée réussie de Plume Latraverse sur l'étiquette Disques Dragons. On attendait depuis longtemps des nouvelles de cet auteur-compositeur-interprète québécois bourré de talent. «Chansons pour toutes sortes de monde» est un album qui déboule et qui remue aux arrangements simples, mais bien tournés. Épaulé de son ensemble Les Timononk, Plume nous livre des interprétations terreuses de: «Divinette», «Les popsicles», «Une bonne fille», «Le mal du pays», «La ballade de Sandale et Gandhi», «Les culottes du singe», «Le ramoneur», «le retour d'Hector», etc. En somme, une petite perle pour qui a évolué avec la musique du fameux Plume Latraverse.

Corey Hart «Bang» Capitol/Aquarius 92513.
Ce jeune auteur-compositeur-interprète canadien a su attirer l'attention du grand public pour la première fois en 1983 avec le lancement d'un 45 tours intitulé «Sunglasses At Night». C'est difficile de privilégier tel ou tel morceau de cette cinquième offrande vinylisée, mais pour ma part j'aime bien faire tourner: «A Little Love» (premier 45 tours), «Rain On Me», et une version réenregistrée de «Chase The Sun» (du microsillon «Young Man Running»). Le tout fut habilement produit par Hart en collaboration avec Greg Edward (Bob Seger/Jefferson Airplane). On remarque à la batterie (Kenny Aronoff), à la guitare (Michael Landau) et à la contrebasse (John Pierce). On se laisse séduire par le «Bang» de Corey Hart.

Johnny Mathis «In The Still Of The Night» CBS 44336.
Johnny Mathis est un vieux renard du pop mielleux et romantique («Chances Are», «Stardust», «Twelfth Of Never», etc.). L'entendre c'est le reconnaître. Habilement appuyé par un plein orchestre il tente une fois de plus de revivifier d'anciens succès poussiéreux: «You Belong to Me» de Pee Wee King, «In The Still Of The Night» de Cole Porter, «Since I Fell For You», «It's All In The Game», etc. Charmeur et sensuel, Johnny Mathis sait être tout cela à la fois, passant de la ballade la plus touchante au rock léger le plus entraînant. Une musique propre qui porte à la rêverie. Son art est véritablement un régal.



Agriculture

• Toronto

Le Comité de protection du revenu dépose son rapport

Le ministre de l'Agriculture, M. Don Mazankowski, le ministre d'État aux Céréales et Oléagineux, M. Charles Mayer ainsi que le ministre d'État à l'Agriculture, M. Pierre Blais, ont annoncé le dépôt du rapport du comité créé dans le but d'élaborer des propositions de mise en oeuvre d'un programme de stabilisation du revenu des producteurs de céréales et d'oléagineux.

Le rapport du Comité de protection du revenu des producteurs de céréales et d'oléagineux a en effet été présenté à Toronto, dans le cadre de la réunion des ministres fédéraux et provinciaux de l'Agriculture.

Le rapport recommande de continuer la mise en oeuvre d'un programme national comportant deux volets. Le premier volet consisterait en un régime d'assurance du revenu brut qui élargirait la portée de l'assurance-récolte pour inclure tant les prix trop bas que les rendements insuffisants. Ce volet constitue le principal instrument de soutien du revenu. Le deuxième volet consisterait en un compte de stabilisation du revenu net grâce auquel les producteurs intéressés pourraient se constituer un fonds qui servirait lorsque leur revenu serait insuffisant.

«Le Comité a travaillé d'arrache-pied pour élaborer ces propositions de programme national de protection du revenu, a déclaré M. Mazankowski. Celles-ci respectent les objectifs de l'Examen de la politique agro-alimentaire du gouvernement».

Le Comité de protection du revenu des producteurs de céréales et d'oléagineux a été créé à la suite de la Conférence nationale sur la politique agro-alimentaire tenue en décembre 1989, point de départ d'un examen détaillé de la politique agricole par le gouvernement fédéral.


Don Mazankowski

«Le Comité a voulu proposer des options de programme qui sont conformes aux principes et aux piliers établis pour l'ensemble de l'examen», a affirmé M. Blais.

Le Comité a demandé qu'on lui accorde plus de temps afin de mener des analyses supplémentaires, d'élaborer les détails du programme et de discuter plus amplement avec le secteur privé et les producteurs. Son rapport final sera présenté aux ministres fédéraux et provinciaux en août 1990.

«Bien que le Comité n'ait pas terminé son travail, nous espérons mettre un programme en oeuvre dès la campagne agricole 1991-1992, explique M. Mayer. Le Comité discutera avec les producteurs canadiens pendant tout l'été».

L'examen des programmes de protection du revenu a été accéléré afin d'aider les producteurs de céréales et d'oléagineux qui sont aux prises avec des problèmes d'ordre financier.

La proposition du Comité couvre tous les aspects de la protection du revenu mais, de façon générale, elle offre aux producteurs la possibilité de choisir le type et le niveau de protection dont ils désirent se prévaloir pour stabiliser leurs revenus. Des indemnités seraient versées lorsque les revenus tombent sous une moyenne variable déterminée au préalable en se fondant sur des coûts et des prix précis.

Le Comité reconnaît toutefois qu'il doit encore mettre au point un mécanisme qui permettrait d'offrir une aide financière additionnelle en cas de désastre, situation qui ne relève pas des programmes de stabilisa-

(suite en page 10)

Revenu...

(suite de la page 9)

tion.

Le Comité a demandé au gouvernement de prolonger son mandat pour lui permettre de traiter d'autres questions telles que la formule de fixation des prix de soutien, l'établissement d'un lien avec d'éventuels programmes de troisième niveau de protection, les coûts d'ensemble des deux volets de la proposition et la transition au niveau programme.

On peut se procurer des exemplaires du rapport, en français ou en anglais, au Bureau national des grains, 360 rue Main, pièce 610, Winnipeg (Manitoba), R3C 3Z3.

Le Franco: 465-6581

LIGUE DE BALLE-LENTE FRANCOPHONE D'EDMONTON

STATISTIQUES DE LA SEMAINE DU 18 AU 22 JUIN 1990

Résultats:

18 juin	Petro-Canada 8 - Faculté 6
19 juin	Capital City - Acadiens 1
20 juin	FJA 10 - Chevaliers 11
21 juin	Amyotte 14 - D. Générique 4

Classements:

	PJ	G	P	N	PP	PC	MPB	MOY.	DIF
PETRO-CANADA	5	5	0	0	53	20	.518	1.000	—
FACULTÉ	5	4	1	0	56	27	.609	.800	1
CAPITAL CITY	6	4	2	0	59	36	.637	.667	1 1/2
FJA	3	2	1	0	46	27	.518	.667	2
AMYOTTE	6	3	3	0	47	47	.472	.500	2 1/2
CHEVALIERS	6	2	4	0	44	62	.531	.333	3 1/2
D. GÉNÉRIQUE	6	1	5	0	49	85	.513	.167	4 1/2
ACADIENS	5	0	5	0	16	67	.439	.000	5

PJ: Parties jouées **G:** Gagnées **P:** Perdues **N:** Nulles **PP:** Points pour **PC:** Points contre **MPB:** Moyenne de présence sur les buts **MOY:** Moyenne de l'équipe **DIF:** Différence

Parties à venir

LUNDI 2 JUILLET	PETRO-CANADA	vs	FJA	18h00
LUNDI 2 JUILLET	FACULTÉ	vs	AMYOTTE	20h00
MARDI 3 JUILLET	CHEVALIERS	vs	FACULTÉ	18h00
MARDI 3 JUILLET	FJA	vs	CAPITAL CITY	20h00
MERCREDI 4 JUILLET	CAPITAL CITY	vs	D. GÉNÉRIQUE	18h00
MERCREDI 4 JUILLET	ACADIENS	vs	PETRO-CANADA	20h00
JEUDI 5 JUILLET	AMYOTTE	vs	ACADIENS	18h00
JEUDI 5 JUILLET	D.GÉNÉRIQUE	vs	CHEVALIERS	20h00

CBXFT Radio-Canada Alberta



Semaine du 30 juin au 6 juillet 1990

SAMEDI

17h00 EXPÉDITION
17h30 BASEBALL DES EXPOS: Atlanta à Montréal
20h00 LA MER À VOIR
20h30 LE TÉLÉ-JOURNAL
20h40 LES PAINS
21h00 SAMEDI PM
22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h20 LES NOUVELLES DU SPORT
23h40 TÉLÉ-SÉLECTION: 90 jours pour tomber en amour

DIMANCHE

17h00 SECOND REGARD
18h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
18h05 VOEUX FÉDÉRAUX
18h15 ÉMISSION JEUNESSE: Crac
18h30 FESTIVAL JUSTE POUR RIRE
19h30 FRANC OUEST
21h00 LA FÊTE DU CANADA
22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h20 LES NOUVELLES DU SPORT
22h40 CINÉ-CLUB: Les contrebandiers du moonfleet

LUNDI

17h00 L'HEURE G
18h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
18h10 AUJOURD'HUI EN FRANCE
18h30 MUSICOLORE
19h00 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
19h30 DES JARDINS D'AUJOURD'HUI
20h00 LES OISEAUX SE CACHENT POUR MOURIR
21h00 MONT-ROYAL
22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h20 LE POINT
22h45 L'HEURE G
23h45 COURTS MÉTRAGES: Contes des milles et un jours

MARDI

17h00 L'HEURE G
18h00 CE SOIR
18h30 MUSICOLORE
19h00 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
19h30 GÉNIES EN HERBE
20h00 LE FUNESTIVAL: Le gendarme et les extra-terrestes
22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h20 LE POINT
22h45 L'HEURE G
23h45 CINÉMA: La Mafia V

MERCREDI

17h00 L'HEURE G
18h00 CE SOIR
18h30 MUSICOLORE
19h00 BASEBALL DES EXPOS: Cincinnati à Montréal
21h30 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h20 LE POINT
22h45 L'HEURE G
23h45 CINÉMA: Un vagabond frappe à notre porte

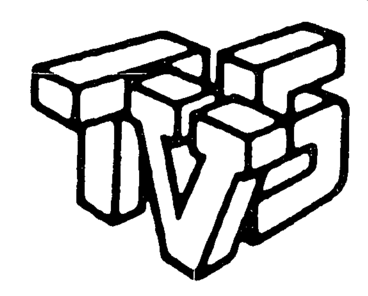
JEUDI

17h00 L'HEURE G
18h00 CE SOIR
18h30 LA COUR EN DIRECT
19h00 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
19h30 GÉNIES EN HERBE
20h00 LE NORD ET LE SUD
21h00 LE CLAN
22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h20 LE POINT
22h45 L'HEURE G
23h45 CINÉMA: OTAGES

VENDREDI

17h00 L'HEURE G
18h00 CE SOIR
18h30 LA COUR EN DIRECT
19h00 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
19h30 BOUFFÉE DE SANTÉ
20h00 LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE FOLKLORE DE DRUMMONDVILLE
22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h20 LE POINT
23h45 L'HEURE G
24h45 CINÉMA: Passeport pour le ciel

La télévision internationale de langue française



Semaine du 30 juin au 6 juillet 1990

SAMEDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2 Bulletin européen de nouvelles
17h30 PARCOURS
18h30 SACRÉE SOIRÉE
20h00 LES CINQ DERNIÈRES MINUTES
21h30 MUSIQUE CLASSIQUE
22h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
22h30 PARCOURS
23h30 SACRÉE SOIRÉE
01h00 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

DIMANCHE

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2 Bulletin européen de nouvelles
17h30 EXPÉDITION CHASSE ET PÊCHE
18h00 APOSTROPHES
19h15 LATITUDES
20h15 CARNETS DE ROUTE
21h10 HÔTEL
21h45 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
22h15 EXPÉDITION CHASSE ET PÊCHE
22h45 APOSTROPHES
24h00 LATITUDES
24h55 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

LUNDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1 Bulletin européen de nouvelles
17h30 L'INFO-5 (2e édition)
18h00 7 SUR 7
19h00 MON OEIL
20h00 LES DERNIERS FAR-WEST
21h00 ESPACE FRANCOPHONE
21h30 SCULLY RENCONTRE
22h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h30 L'INFO-5
23h00 7 SUR 7
24h00 MON OEIL
24h45 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

MARDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1 Bulletin européen de nouvelles
17h30 L'INFO-5 (2e édition)
18h00 DU COTÉ DE CHEZ FRED
19h00 CHAMPS ÉLYSÉES
20h30 VOYAGE AUTOUR DE MA TANTE
21h30 OBJECTIF ÉCO
22h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h30 L'INFO-5
23h00 DU COTÉ DE CHEZ FRED
24h00 CHAMPS ÉLYSÉES
01h15 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

MERCREDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1 Bulletin européen de nouvelles
17h30 L'INFO-5 (2e édition)
18h00 C'EST À VOIR
19h00 LÉGENDES INDIENNES
19h30 TÉLÉOBJECTIF
20h30 MONTAGNE
21h00 ÉPONA
21h30 PAPIER GLACÉ
21h50 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h20 L'INFO-5 (2e édition)
22h50 C'EST À VOIR
23h50 LÉGENDES INDIENNES
24h20 TÉLÉOBJECTIF
01h20 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

JEUDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1 Bulletin européen de nouvelles
17h30 L'INFO-5 (2e édition)
18h00 EX-LIBRIS
19h00 AVIS DE RECHERCHE
20h30 TÉLÉOBJECTIF
21h30 CARABINE FM
22h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h30 L'INFO-5 (2e édition)
23h00 EX-LIBRIS
24h00 AVIS DE RECHERCHE
01h20 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

VENDREDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1 Bulletin européen de nouvelles
17h30 L'INFO-5 (2e édition)
18h00 TELL QUEL
18h30 ÉCHO
19h05 L'OEIL EN COULISSES
20h00 PAPIER GLACÉ
20h30 MY TELE IS RICH
21h30 ALICE
22h15 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h45 L'INFO-5 (2e édition)
23h15 TELL QUEL
23h45 ÉCHO
24h20 L'OEIL EN COULISSES
01h15 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

Bloc-notes

une courtoisie de...



We bring your world to you.

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois).

(PJA)

La pré-maternelle BOBINO/BOBINETTE accepte présentement les inscriptions pour l'année scolaire 1990-91. Pour de plus amples renseignements, contacter Lise au 481-2366 ou Hélène au 444-7267.

3/8

Tout l'été, Entre Femmes t'invite à venir rencontrer des femmes et des enfants francophones au parc Bonnie Doon (93e Av. - 93e Rue) le jeudi vers 11h30. Viens pique-niquer avec nous!

31/8

L'École enfantine (pré-maternelle) accepte présentement les inscriptions pour l'année scolaire 1990-91. Pour de plus amples renseignements ou pour inscrire votre enfant, appeler Carole au 434-5767 ou Sylvie au 461-2896.

3/8

Le comité organisateur du pavillon canadien-français (Heritage Days les 5 et 6 août 1990) est à la recherche de personnes bénévoles pour aider à l'organisation de ces deux journées; pour les kiosques, la nourriture, les spectacles, les expositions, etc. Cette année les Canadiens français fêteront le 10e anniversaire de participation au Festival. Tous ceux et toutes celles qui sont intéressé(e)s, veuillez contacter Marie Blanchet au 469-4401.

6/7

Il y a une rencontre d'AMNISTIE international francophone, le quatrième jeudi de chaque mois, à 19h30, au 8533 - 90e Rue. Venez en grand nombre! Pour plus d'info, contacter Hélène au 465-7191.

6/7

Le secteur de Développement économique de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton est à la reherche de gens intéressés dans des projets conjoints d'échanges avec l'Afrique (Le Cameroun) surtout dans le domaine agricole. Pour plus de renseignements, appeler Renée Rivard au 469-4401.

6/7

Pour le mois de juillet et août le Centre d'expérience préscolaire accepte les enfants de 2 ans 1/2 à 10 ans. Nous acceptons les enfants à la semaine et au mois. Pour plus d'informations, téléphoner à Mme Ginette Allaire au 465-7651.

6/7

RIVIÈRE-LA-PAIX

Falher - réunion mensuelle des Chevaliers de Colomb au sous-sol de l'église Sainte-Anne à 20h, le 2e mercredi de chaque mois.

6/7

Falher - réunion du Mouvement des femmes chrétiennes à la salle Légaré du Collège Notre-Dame à 19h30 le premier mercredi de chaque mois.

6/7

Tangent - Gens d'Âge d'Or - Tous les 2e jeudis du mois, une infirmière sera disponible au Centre culturel à 13h30. Pour de plus amples renseignements, appelez Jeanne au 359-2195.

7/9

Saint-Isidore - Venez rencontrer vos amis au Club BarBar le vendredi soir à 19h30. Pour into: Denis au 925-2341.

6/7

Saint-Isidore - Soirée de badminton tous les vendredis au Centre culturel à 20h. Pour info: Benoit au 624-8481.

6/7

Tangent - Heures d'ouverture pour les mois d'été pour la bibliothèque au centre culturel à Tangent: lundi au vendredi de 10h à 16h. Pour info: Annie au 359-2126.

7/9

Le Franco

Télécopieur: 465-3647

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 2,50 $ pour l'encadrement.
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:
Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

Maison à vendre par le propriétaire, située dans le quartier Mill Creek Ravine, près des écoles publique et française, 2 ch. à coucher, 962 pi. ca. sur un beau terrain de 50 pi. X 175 pi. Tél.: 466-2640. Pour de plus amples informations ou pour visiter, contacter M. ou Mme J.R. McLean, 6715 - 94A Avenue, Edmonton.

6/7

Gardienne francophone demeurant dans la région de Bonnie Doon, intéressée à garder de jeunes enfants durant la semaine. Pour de plus amples renseignements, appeler au 466-2341 ou 480-5172.

6/7

Maison à louer - Partagerait une maison avec d'autres étudiants francophones. Située à deux coins de rue de la Faculté Saint-Jean, avantageux. Laveuse et sécheuse incluses. Services publics inclus. Disponible le 1er mai 1990; 225 $ par mois. Téléphone: 438-4966.

13/7

Une session PRH (Personnalité et relations humaines) sous le thème: Approche de soi par le corps aura lieu le 3 août (soir); les 4, 5 et 6 août (jour) et les 10 et 11 août (jour) par Simone Michaud, 9316, 82e Avenue, Edmonton. Objectifs: se mettre à l'écoute de son corps; pour prendre conscience des «messages» qu'il donne; pour apprendre à reconnaître les sensations à contenu psychologique en vue de les déchiffrer et de les analyser; afin de s'apprivoiser à son monde intérieur. Pour plus d'informations, appeler au 466-0579.

PRIÈRE

Puisse le Sacré-Coeur de Jésus être connu, adoré, aimé, louangé et glorifié et que son nom soit répandu dans le monde entier aujourd'hui et pour toujours. Sacré-Coeur de Jésus, bénissez-nous et exaucez-nous. Merci à St-Jude Patron des miracles pour toutes les faveurs que nous avons obtenues. Priez pour nous et exaucez-nous. Merci mille fois pour toutes les faveurs que nous avons obtenues. Dire cette prière 9 fois par jour durant 9 jours et les faveurs que vous demandez seront obtenues. Cette prière ne faillit pas. Publication doit être promise et publiée.

A.M.R.

Professionnels

Cartes d'affaires

Nécrologie

HOUDE

Est décédé subitement le 5 avril à l'âge de 57 ans, M. Roland Houde de McLennan.

Il laisse dans le deuil son épouse Marilyn, trois filles: Lorale (Bob) Lefebvre, Shelley et Yvonne; quatre fils: Jim, Scott (Penney), Craig et Stephen; quatre petits-enfants; cinq soeurs: Cécile, Yvette (Roger), Rita (Maurice), Marcella (Bob), Claire (Delbert), deux frères: Bob (Babs), Marcel (Gladys).

Il était membre de la Légion royale canadienne.

GRENIER

Est décédé le 12 avril 1990 à Jean-Côté, à l'âge de 84 ans, M. Omer Grenier.

Il laisse dans le deuil sa femme Yvette; neuf enfants: Cécile (Bill), Léon (Alison), Armand, Yvonne (Lou), Julien (Thérèse), Bertha (Gilles), Archie (Hilda), Denis (Denise), Rachelle (Don), et ses 21 petits-enfants.

Il fût inhumé à Jean-Côté le 16 avril 1990.

PRÉFONTAINE

Est décédé à Allan Beach, à l'âge de 61 ans, M. Norman Préfontaine.

Il laisse dans le deuil sa femme Ida (Fairley), un fils et trois filles: Wayne (Cathy) Préfontaine de Barrhead, Diane Préfontaine de Vancouver, Hazel Ginther et Linda Préfontaine, toute deux d'Edmonton, sept petits-enfants, son père Octave d'Edmonton, son frère Bob (Simone) Préfontaine et une soeur Lorraine Olsen.

Ses funérailles ont été célébrées à l'église Saint-Joseph de Spruce Grove par le Père Richard Théroux.

BOURGEOIS

Est décédée le 20 mai à l'âge de 80 ans, à Barrhead, Mme Florence Sarah Bourgeois.

Les funérailles ont été célébrées le 24 mai à l'église Sainte-Anne par le père Gérard Gauthier.

La page de l'A.C.F.A.

Calendrier des activités culturelles

Vous voulez faire connaître vos activités socio-culturelles?

Veuillez nous faire parvenir vos informations avant le 15 de chaque mois soit par courrier ou en composant le 466-1680.

Nous acceptons les frais d'appel. Ce calendrier est un service gratuit de l'A.C.F.A. provinciale.

JUIN 1990

1er SAINT-ISIDORE - Fête de la Confédération: déjeuner après la messe, suivi d'activités pour tous. Pour plus d'informations: Benoît au 624-8481.

2 et 3 EDMONTON - Le cinémas Princess présente «HISTOIRE DE FEMMES» de Claude Chabrol. Ce film raconte la vie de Marie Latour, jeune femme française qui fût accusée de pratiquer des avortements pour faire vivre ses deux enfants durant la 2e guerre mondiale. Le 2 juillet à 19h et le 3 juillet à 21h30.

7 CALGARY - Stampede devant l'Hôtel de ville. De la crème glacée avec du sirop d'érable sera disponible. Artistes: La Girandole et Eddy Cormier. Pour plus d'informations: 250-5001.

9 au 27 SAINT-PAUL - Camp d'été au centre culturel pour enfants de 5 à 7 ans de 9h à 15h du lundi au vendredi. Pour plus d'informations: 645-4800.

9 juillet au 17 août CALGARY - Parc Soleil, camp de jour français pour enfants de 6 à 12 ans. Pour plus d'informations: 250-5001.

10 EDMONTON - Le cinéma Princess présente «LE RETOUR DE MARTIN GUERRE» de Daniel Vigne. L'histoire d'un paysan du 16e siècle qui retourne dans son village après 7 ans d'absence. Les habitants du village soupçonnent graduellement une imposture. Ce film sera présenté à 21h30.

13 EDMONTON - Spectacle de Crystal Plamondon au Media Club.

14 EDMONTON - L'Alliance française d'Edmonton organise un dîner et soirée dansante «A taste of Paris» au Cedar Park Inn de 20h à 24h. Pour plus d'informations: 436-9629.

16 EDMONTON - Le cinéma Princess présente «TROP BELLE POUR TOI» de Bertrand Blier. Un vendeur de voitures délaisse sa chic femme pour sa secrétaire. Ce film sera présenté à 21h30.

18 SAINT-ISIDORE - Tournoi de tennis pour tous. Pour informations: 624-8481.

20 et 21 EDMONTON - Métro-Cinéma présente «FEMMES DE PERSONNE», film réalisé par Christopher Frank au Théâtre Colin Low de l'Office National du Film au rez-de-chaussée de la Place du Canada à 20h. Pour plus d'informations: 425-9212.

20, 21 et 22 SAINT-ISIDORE - Le tournoi annuel de balle molle s'adresse aux équipes de Rivières-la-Paix. Pour informations: Benoît 624-8481.

27, 28 et 30 LEGAL - FÊTE AU VILLAGE - Le thème est «LA FAMILLE EST LE COEUR DE LA COMMUNAUTÉ». Pendant cette fin de semaine, il y aura différentes activités (baseball, spectacles avec artistes: Alex Mahé, Les Bûcherons et Jay Kuchinsky. Pour plus d'informations: 461-3665.

28 et 29 TANGENT - 60e anniversaire de la paroisse de Tangent «Paroisse des Saints-Martyrs Canadiens», au Parc de Tangent. Il y aura un déjeuner aux crêpes, activités pour tous et danse. Pour informations: Pierrette au 359-3832.

3 et 4 août DONNELLY - Foire agricole au Donnelly Sportex. Compétition de force de tracteur, exposition artisanale, courses de gymkhana, amusement pour enfants, tournoi de balle lente, tournoi de tennis, parade, spectacle de Gilbert Parent avec l'animation du sciottage pour enfants et adultes, etc. Pour informations: Rita au 925-3744.

CAMP D'ÉTÉ

CAMP SOLEIL - Camp de jour pour les enfants francophones de 6 à 10 ans et les enfants d'immersion de 7 à 10 ans sur le terrain de la Faculté Saint-Jean et au parc Mill Creek ainsi qu'une journée au parc national Elk Island chaque vendredi. Les dates sont les suivantes:

du 9 juillet au 13 juillet
du 16 juillet au 20 juillet
du 23 juillet au 27 juillet
du 30 juillet au 3 août
du 6 août au 10 août
du 13 août au 17 août
du 20 août au 24 août
du 27 août au 31 août

Pour plus d'informations: Fleurette au 469-4401.

CENTRE PLEIN AIR LUSSON - Camp résidentiel pour les enfants francophones et d'immersion de 8 à 13 ans au lac Wakamao, près de Clyde (75 km au nord d'Edmonton). Les dates sont les suivantes:

du 8 juillet au 13 juillet
du 15 juillet au 20 juillet
du 22 juillet au 27 juillet (réservé aux francophones)
du 29 juillet au 3 août
du 5 août au 10 août
du 12 août au 17 août (réservé aux francophones)
du 19 août au 24 août

Pour plus d'informations: Fleurette au 469-4401.

CAMP D'ÉTÉ 3F (fierté, fraternité, francophonie)
Camp de jour qui permet aux participants de 4 à 15 ans de vivre pleinement en français dans un cadre d'activités socio-récréatives. Les activités se dérouleront du lundi au vendredi de 9h à 16h au terrain du Camp 3F. Pour plus d'informations: Rose-Marie au 798-3896.

SAINT-ALBERT CAMP FRANCOPHONE: Pour les enfants de 6 à 12 ans à l'école Father Jan, du 9 juillet au 17 août. Pour plus d'informations: ACFA régionale de Centralta au 961-3665.

SAINT-ISIDORE CAMP DE JOUR: Pour les mois de juillet et août. Pour les jeunes de 5 à 12 ans. Pour informations: Gabrielle au 624-8481.

FALHER CAMP DE L'AMITIÉ:
- Du 8 au 13 juillet pour les jeunes de 8 à 10 ans à Shaw's Point.
- du 15 au 20 juillet pour les jeunes de 11 à 14 ans à Shaw's Point.

Pour informations: Rachelle 837-2063.

DONNELLY CAMP DE JOUR du 30 juillet au 3 août pour les jeunes de 8 à 14 ans. Pour informations: Rachelle 836-2063.

SAINT-ISIDORE CAMP DE JOUR du 7 au 10 août, pour les 8 à 14 ans. Pour informations: Rachelle 837-2063.

GIROUXVILLE CAMP DE JOUR du 7 au 10 août, pour les 8 à 14 ans. Pour informations: Rachelle 837-2063.

ATELIERS du 23 au 27 juillet.
- Menuiserie à Girouxville, pour les 8 à 10 ans.
- Céramique à Saint-Isidore, pour les 11 à 14 ans.
- Cuisine à Falher, pour les 8 à 14 ans.

ATELIERS du 30 juillet au 3 août.
- Menuiserie à Girouxville, pour les 11 à 14 ans.
- Céramique à Saint-Isidore, pour les 8 à 10 ans.

ATELIERS du 7 au 10 août.
- Sensibilisation environnementale à Falher, pour les 10 à 14 ans.

Pour informations: Rachelle Bergeron 837-2063.



Bonnes vacances à tous!